

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 42

Artikel: Chant des vigneronns : extrait du Livret de la Fête des vigneronns, à Vevey, en 1851
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



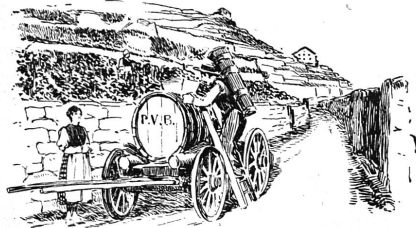
Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



AUTOUR DU PRESOIR

A vendange bat son plein. Nos vigneronns sont sur les dents. La récolte est si forte qu'ils ne savent où la loger toute. La futaie manque. Tous les vases disponibles ont été utilisés; ils sont pleins jusqu'à la bonde. Cette abondance, qui dépasse toutes les prévisions, jette le désarroi dans le marché; c'est une sarabande indécible des prix; ils changent d'un jour à l'autre, presque d'heure en heure. Aussi ne se faut-il pas étonner que les ventes soient rares. L'acheteur est perplexe; il n'ose s'aventurer. De quoi demain sera-t-il fait ?...

Il faudra se dévouer. Les adversaires de l'alcool auront fort à faire à lutter contre le flot de vin qui va se répandre dans le monde, menaçant de tout submerger. Ce sera presque un devoir patriotique de boire. Mais cela n'autorisera pas toutefois de coupables excès.

Il nous revient, à propos de vendanges, un amusant souvenir de jeunesse.

Cela se passait dans un de nos vignobles qui n'a guère collaboré à la renommée des vins vaudois. Ce n'est pas précisément un cru à mettre dormir derrière les fagots.

C'était par un dimanche brumeux et froid de la seconde quinzaine de décembre. Nous étions allés, en famille, rendre visite à l'une de nos bonnes connaissances. Naturellement, il fallut descendre à la cave. Et les trois verres traditionnels, donc !

Brrr ! Il faisait un froid, mais un froid, dans ce caveau. Il ne ressemblait en rien aux belles caves voûtées du grand vignoble, qui rappellent les églises et où l'on déguste et savoure religieusement les crus généreux saillis du « guillon » dans le petit verre fin, qu'ils ourlent d'écume, ou coulant lentement, mais de hauts versés, des vieux flacons poussiéreux. Sur une longue planche fixée au mur et recouverte d'un lit de paille des pommes de toutes espèces étaient étalées. Au-dessous, à droite, la provision de pommes de terre; à gauche, celle de combustible. Au fond, dans l'ombre, la seille à fromage et la seille à choucroute trahissent leur présence.

Notre hôte, un pot-à-lait à la main, s'en alla droit à l'ovale, à côté duquel, tout penaud, se blotissait le tonneau de « vin de table ». La vue de ce pot-à-lait qui, momentanément allait changer d'emploi, jouer les travestis, augmentait encore notre sensation de froid.

Du pot, aux trois quarts plein, notre hôte versa dans le verre unique qui allait faire le tour de la compagnie. Puis il le présenta ensuite à la lumière de la bougie, le promena sous son nez, goûta, puis, avec un petit air de satisfaction et faisant claquer sa langue :

— A la vôtre ! Pour sûr, y va bien; y se laisse boire. Voyez donc comme il est clair.

Le verre vidé, il secoua d'un mouvement familial la dernière goutte, reversa et passa à son voisin de droite. Celui-ci, un brave campagnard habitant la maison contiguë, prit le verre, fit le même manège que notre hôte, puis but une gorgée, en opinant de la tête.

Pour nous, citadins, enveloppés dans nos manteaux, le col relevé, grelottants, nous regardions, non sans quelque appréhension, le verre se rapprocher. Que cette coupe passe loin de nous !

— Eh ! bien, François, qu'en dis-tu ? demande à son voisin le maître de céan.

— Hé !... hé !... te sà, Samuïet, l'a bin gagni !

J. M.

Moyen pour empêcher le vin de s'agrir. — Réunissez une dizaine d'amis de joyeuse humeur; faites-leur boire tout votre vin et vous n'aurez plus d'inquiétudes à ce sujet.

Pauvre mari. — Dans un feuilleton en cours : « Anaïs regarda son mari. Il était visible qu'il avait besoin de « foïn ».

Au Restaurant. — Une Anglaise, très maigre, entend dire, d'une femme très joliment grassouillette, qu'elle ne vit que d'expédients.

« Aho ! pense l'Anglaise, je vais en faire autant. » Et le soir à son restaurant, elle appelle le garçon et lui commande... des expédients !

Tête du garçon !



CHANT DES VIGNERONS

Extrait du Livret de la Fête des Vignerons,
à Vevey, en 1851.

1.

Le sèlaou sè layva ora,
On bi sèlaou dé tzaou-tin;
Lé por cein qu'avoûé l'aurora
No z'in aperçu Gustin.
L'ire prêt
Dein lo tret
D'embossy tota la maïta
Dè la premyre trolhiâ.

2.

Lé rezins l'ant bouna mena,
Resseimbiânt à noutré dzins,
On ne craint pas la jamena,
Quant on vay çaou by rezins.
Sant gonfliâs
Colorâs,
L'est la tanta Gamalye
Qe va bin s'in régâlâ.

3.

Vay de vo Gritton ma mya
Vouâiqui-vai cy grappellion,
N'est-te pas à voutra guisa ?
L'est por voutron crebellion.
Catzi lo
Dein lotto
Dein lotto dé voutron pâre,
Yo no gremâillien delon.

4.

Y faut que noutré breinlâres,
Semotteyant à tzaou,
Et bin travailly ein frâres
Vai que' dza le tserroton.
Semollâ
Tot parrâ
Bailly vite à noutré jennes
L'esimplio d'on bouon ovrâ.

5.

Quand n'arrein fini çaou resses,
Que san ique lez d'amon,
No farein quauque caresses
A c'y galé bossaton.
Lez d'avau
Quemin faut
Dein le cabinet dé vegne,
L'ei y a piace por tzacon.

6.

La féna la plie galèza
Que venciâze avoué no,
Tzanteray quemein Theresa
D'ouna voix dé soprano.
Ein Rolliet
Rein n'est bliâit,
Sebahy se noutron maître
L'ein n'a zu dein son partzet.

7.

Dépatzein et allein rydo
Faut relèva la trolhiâ,
Se l'on fâ tot cein sè mymo
Lé dzein-no lé bein mé plyat.
Le colon
L'est daou bon
Ei paou s'epardzy tot deffro
Lé dgerlot n'est rein prévon.

8.

Se l'on fâ le grappelliadzo,
C'ty an por ty lé z'cinfants.
Derant ty dein le velâdzo
Lé petits apry lé grands;
Que sant bons
Vouâ sant bons
Çaou receins que noutré fellies
L'ant laïssy sur les tsapons.

9.

L'est por cein baltâ Suzetta
Que l'on vouayque voutron bein
Apry vo et la Djeannetta
Rysta-te quauque rezins ?
On sé fâ
Remarquâ
Se l'on aoublye dein se n'orna
On grappellion aou vesin.

MOTS CARRÉS

Est en puissance de mari. —
Il recouvre la porcelaine. —
Puis un des jours de la semaine. —
Se réveillant fut très marri
De porter des oreilles d'âne. —
Prénom qui n'est Esther ni Jeanne.

La solution sera publiée dans le numéro 44 du « Conteur Vaudois ». Il sera tiré au sort deux primes entre les solutions qui nous parviendront jusqu'au 28 octobre.